

avoir substitué des chaises au profit de la Luminaire qui n'avait auparavant aucun revenu, lesquelles chaises rendent actuellement deux cents livres de rente ; c'est aussi à l'honneur et à la gloire de Dieu que j'ai fait faire le maître-hôtel à tombeau avec le tabernacle en marbre, qui ay réparé tout l'intérieur du chœur, fait les vitraux. — Les sieurs Jean Perronard et François Berthier luminiers pour lors.

1764. — Le nommé Coinde, charron, nous intente un procès pour un banc qu'il disait lui appartenir ; nous avons suivi ce procès et nous l'avons gagné avec dépends, le 19 aout 1764, comme n'y ayant aucun droit.

1764. — Pour la plus grande gloire de Dieu, en cette présente année, mil sept cent soixante quatre, dans le courant du mois de juillet, j'ai fait faire la voûte en carré du chœur avec les deux grands vitraux ; Les sieurs Hugues Joyand et Christophe Lablatinière étant luminiers ; je prie mes sucesseurs de ne pas m'oublier en leurs saints sacrifices.

*Au nom de Dieu, Amen.*

1767. — En cette présente année, j'ai fait faire une chazuble d'une étoffe brochée soye et or et galon fin en or qui a coûté deux cents livres ; les sieurs Blain et Guillot luminiers. Je prie messieurs mes sucesseurs de ne pas m'oublier dans leurs saints sacrifices et autres prières.

*Ad Majorem Dei gloriam.*

1768. — En cette présente année, j'ai fait faire une chape d'une étoffe brochée d'or, ayant le chaperon d'un